

CONSEIL D'ECOLE DU 4 DECEMBRE 2018

Personnes présentes : Mme Achard, maire, Mme Léonard, conseillère municipale

Mmes Vignaud, Da Silva, Audoin, M. Rivet, représentants des parents

Mmes Pélissier, Hebting, Bouysset et Delanne, enseignantes

M. Albarède, DDEN

Personnes excusées : M. Deloménie, Mme Beige, Mme Sellas, M. Hugon, inspecteur

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Il adopte le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

Il donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et, notamment, sur l'utilisation des moyens, l'intégration des élèves en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire et l'hygiène scolaire.

REGLEMENT INTERIEUR

Les horaires ont été modifiés en lien avec le changement de semaine scolaire (semaine de 4 jours).

Le règlement intérieur stipule que les parents arrivant après 9h10 doivent sonner à la porte de la garderie. Il est souhaitable que les horaires soient respectés afin de ne pas perturber les activités de début de matinée.

Les parents doivent avertir lorsque leur enfant s'absente.

Important : En cas de problème, nous invitons les parents à s'adresser à la directrice ou à l'une des enseignantes de l'école. S'il s'agit de problèmes se déroulant pendant l'interclasse (entre 12h et 13h20) ou pendant la garderie, les parents doivent contacter la mairie. **Les parents ne sont pas autorisés à intervenir directement auprès des enfants.**

Rappel : En raison des allergies alimentaires, les enfants ne sont pas autorisés à échanger leur goûter. Les bonbons ne sont offerts qu'en certaines occasions (anniversaire, naissance, déménagement...).

Le règlement intérieur est adopté par les membres du conseil d'école.

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES

Classe maternelle : Mme Sellas et Mme Correia (remplaçante) 7 PS + 13 MS + 8 GS = 28 élèves

CP CE1 : Mme Pélissier 13 CP + 6 CE1 = 19 élèves

CM1 : Mme Bouysset 18 élèves

CE2 CM2 : Mme Delanne et Mme Hebting 11 CE2 + 15 CM2 = 26 élèves

91 élèves et 67 familles

TRAVAUX ET MOBILIER SCOLAIRE

Des tables et des chaises, des meubles de rangement, un meuble informatique, un ordinateur ont été achetés et installés dans les salles de classe.

La vitre de la salle des CM1 a été changée.

Le réfectoire a été repeint. La cantine bénéficie à présent d'un nouveau chauffage et d'une climatisation.

DIVERS

Les élèves de GS de maternelle, du CP CE1 et du CE2 CM2 ont assisté à un concert JMF le 16 octobre, à Aix sur Vienne.

Une réflexion a été engagée sur la possibilité pour les élèves de l'élémentaire, d'avoir chacun une serviette en tissu fournie par les familles. Nous avons évoqué le coût financier de l'achat des serviettes en papier.

Le vendredi 21 décembre, le Père Noël passera à la cantine de l'école pour offrir un cadeau à chaque enfant de l'école ainsi qu'un cadeau pour chaque classe. Les élèves de CE et CM monteront en premier puis les élèves de maternelle iront à leur tour voir le Père Noël. Nous remercions l'Amicale laïque des parents qui finance et organise ce moment.

La mairie proposera ce même jour un repas de fête aux élèves.

La secrétaire de séance :

Mme Françoise Pélissier



La présidente :

Mme Hélène Delanne

